Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois – Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne – Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 1er OCTOBRE 2019
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN

19-132

OBJET : Musée intercommunal de Nogent-sur-Marne– Fixation des tarifs et approbation du règlement intérieur.

Membres en exercice	**90**
Présents titulaires	**58**
Représentés	**22**
Absents	**10**

Votants	**80**
Abstention	**0**
Suffrages exprimés	**80**
Pour	**80**
Contre	**0**

Présents :
Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Nicole CERCLEY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, François COCQ, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Pierre-Michel DELECROIX, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Nadia LECUYER, Sergine LEFIEF, Charlotte LIBERT ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Jacques JP MARTIN, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Germain ROESCH, Christel ROYER, Igor SEMO, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHE, Jacqueline VISCARDI

Représentés :
Adrien CAILLEREZ représenté par Carole DRAI, Gilles CARREZ représenté par Florence HOUDOT, Pierre CARTIGNY représenté par Chantal CANALES, Sabine CHABOT représentée par Sylvain BERRIOS, Catherine CHETARD représentée par Michel OUDINET, Florence CROCHETON représentée par Jean-Jacques GRESSIER, Alain DEGRASSAT représenté par Jacques JP MARTIN, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Delphine FENASSE représentée par François COCQ, Delphine HERBERT représentée par Benoît GAILHAC, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Sengul KARACA représentée par Chrysis CAPORAL, Marie KENNEDY représentée par Sergine LEFIEF, Gérard LAMBERT représenté par Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre LEBEAU représenté par Brigitte GAUVAIN, Marie-Hélène MAGNE représentée par Hervé GICQUEL, Marc MEDINA représenté par Patrick BEAUDOUIN, Gilles PANNETIER représenté par Eric BENSOUSSAN, Christine RYNINE représentée par Jean-Jacques PASTERNAK, Jean-Pierre SPILBAUER représenté par Isabelle DALLEAU, Pascale TRIMBACH représentée par Igor SEMO, Valérie ZELIOLI représentée par Christian FAUTRE

Absents : Christian CAMBON, Nicolas CLODONG, Sylvain DROUVILLE, Pierre GUILLARD, Nassim LACHELACHE, Pascale MARTINEAU, Alain PAVIE, Yoann RISPAL, Sylvie TRICOT DEVERT, Jean-François VOGUET

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20191001-DEL19-132-DE
Date de télétransmission : 03/10/2019
Date de réception préfecture : 03/10/2019

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2018

OBJET : Musée intercommunal de Nogent-sur-Marne– Fixation des tarifs et approbation du règlement intérieur.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5219-5,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

VU la délibération n°18-36 du 25 juin 2018 relative à la définition de l'intérêt territorial de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne &Bois sur la compétence « Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs »

VU la délibération n°18-92 du 15 octobre 2018 relative à la reconduction des tarifs antérieurement appliqués dans le cadre du transfert à l'EPT Paris Est Marne&Bois au sein du Musée intercommunal de Nogent-sur-Marne,

CONSIDERANT qu'il appartient désormais au Conseil de Territoire d'approuver les tarifs et règlement intérieur du Musée intercommunal de Nogent-s/Marne situé au 36 boulevard Gallieni à Nogent-s/Marne,

DELIBERE

ARTICLE 1 :

FIXE le montant des tarifs des ateliers d'arts plastiques organisés au Musée intercommunal de Nogent-s/Marne comme suit :

COURS DE 2h :

	1er membre du foyer	**2e membre du foyer**	**3e membre du foyer et suivants**
Quotient familial égal ou supérieur à 1006, 01 €	10 €	6 €	4 €
Quotient familial inférieur ou égal à 1006 €	7 €	4,20 €	2,80 €

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20191001-DEL19-132-DE
Date de télétransmission : 03/10/2019
Date de réception préfecture : 03/10/2019

COURS DE 3h :

	1er membre du foyer	2e membre du foyer	3e membre du foyer et suivants
Quotient familial égal ou supérieur à 1006,01 €	15 €	9 €	6 €
Quotient familial inférieur ou égal à 1006 €	10,50 €	6,30 €	4,20 €

ARTICLE 3 :

APPROUVE le règlement intérieur du Musée intercommunal de Nogent-s/Marne.

ARTICLE 4 :

Les recettes correspondantes seront du budget principal de l'exercice correspondant.

ARTICLE 5 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa transmission ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun

Le Président,

Jacques JP MARTIN

Territoire-Paris Est Marne & Bois

La présente délibération publiée le 07/10/2019
est exécutoire à la date du 07/10/2019.
en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le 07/10/2019

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20191001-DEL19-132-DE
Date de télétransmission : 03/10/2019
Date de réception préfecture : 03/10/2019